

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	272 364	167 995	104 370	127 988	23 619-	18. 45-
	Installations techniques, matériel et outillage	315 997	279 200	36 797	56 918	20 121-	35. 35-
	Autres immobilisations corporelles	247 638	106 360	141 279	108 347	32 932	30. 39
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				24 108	24 108-	100. 00-
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	46		46	45	1	3. 20
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				288	288-	100. 00-
Total II		836 046	553 554	282 492	317 695	35 203-	11. 08-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	3 838		3 838	1 356	2 481	182. 94
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	6 379		6 379	8 252	1 873-	22. 70-
	Produits intermédiaires et finis	7 515		7 515	10 174	2 659-	26. 13-
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				5 548	5 548-	100. 00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	75 835		75 835	125 897	50 062-	39. 76-
	Autres créances	6 361		6 361	48 425	42 063-	86. 86-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	27 837		27 837	114 561	86 724-	75. 70-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	127 765		127 765	314 213	186 448-	59. 34-
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		963 811	553 554	410 256	631 907	221 651-	35. 08-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF					
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	16 859	427	16 432	NS
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	179 954-	16 432	196 385-	NS
	Subventions d'investissement	43	1 138	1 095-	96. 19-
	Provisions réglementées				
	Total I	152 051-	28 997	181 049-	624. 36-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	38 000		38 000	
	Provisions pour charges				
	Total III	38 000		38 000	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	302 936	341 014	38 078-	11. 17-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	27 577	27 577		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 432	12 137	7 295	60. 11
	Dettes fiscales et sociales	174 363	206 494	32 131-	15. 56-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		15 688	15 688-	100. 00-
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	524 308	602 910	78 602-	13. 04-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		410 256	631 907	221 651-	35. 08-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 332 734 371 964

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 410 256.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 033 706.11 Euros et dégageant un déficit de 179 953.74- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	78 893		
Installations générales agencements aménagements des constructions	193 471		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	310 150		5 847
Installations générales agencements aménagements divers	114 640		58 578
Matériel de transport	55 317		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 296		1 023
Avances et acomptes	24 108		
TOTAL	802 875		65 447
Autres titres immobilisés	45		1
Prêts, autres immobilisations financières	288		
TOTAL	333		1
TOTAL GENERAL	803 208		65 449

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			78 893	
Installations générales agencements aménagements constr.			193 471	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			315 997	
Installations générales agencements aménagements divers			173 218	
Matériel de transport		8 215	47 102	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 319	
Avances et acomptes	24 108			
TOTAL	24 108	8 215	835 999	
Autres titres immobilisés			46	
Prêts, autres immobilisations financières		288		
TOTAL		288	46	
TOTAL GENERAL	24 108	8 503	836 046	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	62 786	3 945		66 730
Installations générales agencements aménagements constr.	81 590	19 674		101 264
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	253 232	25 968		279 200
Installations générales agencements aménagements divers	51 444	15 872		67 316
Matériel de transport	28 346	7 172	8 215	27 303
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 116	3 625		11 741
TOTAL	485 514	76 256	8 215	553 554
TOTAL GENERAL	485 514	76 256	8 215	553 554

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	3 945				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	19 674				
Instal.techniques matériel outillage indus.	25 968				
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 872				
Matériel de transport	7 172				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 625				
TOTAL	76 256				
TOTAL GENERAL	76 256				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	75 835	75 835	
Impôts sur les bénéfices	2 026	2 026	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 327	1 327	
Débiteurs divers	3 008	3 008	
TOTAL	82 196	82 196	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	302 936	111 361	185 624	5 950
Fournisseurs et comptes rattachés	19 432	19 432		
Personnel et comptes rattachés	72 068	72 068		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 881	61 881		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 086	29 086		
Autres impôts taxes et assimilés	11 328	11 328		
Groupe et associés	27 577	27 577		
TOTAL	524 308	332 733	185 624	5 950
Emprunts souscrits en cours d'exercice	82 084			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	120 162			

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Install.gales, agcts construct	Linéaire	5, 7 et 10 ans
Matériel industriel	Linéaire	2, 3 et 5 ans
Installations, agencements	Linéaire	5 et 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 et 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières ont été évaluées, pour des raisons pratiques, aux derniers prix d'achats.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 907
Autres créances	3 000
Total	6 907

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 197
Dettes fiscales et sociales	86 778
Total	94 974

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	302 936
Total	302 936

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement en matière de départ à la retraite est couvert par un contrat souscrit auprès d'un organisme extérieur, Crédit Agricole Assurances.

La valeur nette de ce contrat au 31 décembre 2024 s'élève à un montant de 27 661 €.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Evaluation des amortissements	7
Evaluation des matières et marchandises	7
Evaluations des produits et en cours	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	8
Engagement en matière de pensions et retraites	8

A.S.T.I

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : ROUTE DE BEAUMONT, 43100 PAULHAC

433 378 155 RCS LE PUY EN VELAY

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 18 JUILLET 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à - 179 953,74 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : **- 179 953,74 euros**

Au compte « **report à nouveau** » **- 179 953,74 euros**
Qui s'élèvera ainsi à - 179 953,74 euros

L'Associée Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

**Certifié conforme
La Présidente**

